



URGENT On veut m'obliger à rompre ma période d'essai

Par Glvs97

Bonjour à toutes et à tous,

Je me permets aujourd'hui de rédiger un post car hier j'ai été confronter à une situation professionnelle assez bizarre.

Voici les faits :

Suite à un licenciement économique en aout 2020, j'ai retrouvé un emploi début Septembre en CDI. Cet emploi comporte une période d'essai de deux mois renouvelable une fois un mois.

Hier mon N+1 est venu me voir afin de connaitre mon ressenti vis à vis du poste, je lui ai expliqué que tout simplement et de manière transparente qu'il me faisait subir de fortes pressions et que la charge de travail était très élevée et que par conséquent je ne me sentais pas forcément à l'aise mais que je restais car j'ai besoin d'argent pour payer mes charges mensuelles.

Par ailleurs, lors de mon Entretien d'embauche je lui avait dis que je n'étais pas du tout du métier et que j'aurai forcément besoin de lui pour qu'il me forme (chose qu'il n'a jamais prit le temps de faire).

Suite à ce que je lui ai dis il ma demandé de rompre ma période d'essai. Chose que je n'ai pas faite, je lui ai donc demandé de rompre lui ma période d'essai afin que je me retrouve pas sans ressources compte-tenu de la conjoncture économique actuelle.

Il m'as ensuite répondu que de toute façon sur l'attestation employeur il pouvait mettre ce qu'il voulait et qu'il allait donc cocher la case rupture à l'initiative du salarié.

Quels sont mes recours face à cette situation ? Mon employeur peut-il vraiment cocher cette case sans aucuns écrits de ma part indiquant que je souhaite rompre ma période d'essai ?

A ce jour, je ne me suis pas rendu au travail et je me suis mis en arrêt.

Je vous remercie par avance de votre aide.

Cordialement.

Par chance

est ce que vous avez les compétences professionnelles pour exercer ce métier? Auriez-vous accepté de poursuivre dans cette voie professionnelle ?